

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

CINQUIÈME ANNÉE. — 1876-1877



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

G. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

—  
1878

La séance est suspendue pendant cinq minutes, après quoi il est procédé au renouvellement du Bureau qui est ainsi constitué pour l'année 1877 :

<i>Président</i> .....	MM. L. Perroud.
<i>Vice-Président</i> .....	Cusin.
<i>Secrétaire général</i> ...	Ant. Magnin.
<i>Secrétaire</i> .....	G. Roux.
<i>Trésorier</i> .....	Mermod.
<i>Archiviste</i> .....	Boullu.

La séance est levée.

---

### SÉANCE DU 11 JANVIER 1877

---

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> PERRAUD

---

M. le docteur Perroud, président, ouvre la séance par une allocution dans laquelle il se fait l'interprète de la Société en remerciant le président sortant, M. Sargnon, du zèle et de l'activité qu'il a déployés dans ses fonctions.

A propos du procès-verbal de la dernière séance, MM. Boullu, Cusin et Therry présentent les observations suivantes :

Au sujet des accidents produits par les fleurs du Colchique, M. Boullu dit qu'il a constaté que les différentes parties de l'*Achillea Millefolium* mâchées produisaient de l'horripilation et une salivation abondante.

M. Cusin a écrit à M. Isidore Pierre et l'a prié d'envoyer des bulbes de son Colchique, afin que par la culture on puisse trancher la question soulevée au sujet de sa détermination.

M. Therry informe la Société que le Champignon présenté par M. Debat est le *Racodium* ou *Zasmidium cellare*, à un très-grand degré de développement.

M. le président a le regret d'annoncer que la Société vient de faire deux pertes douloureuses : celle d'un membre actif, M. Félix Roubaud, qui était aussi un artiste distingué ; et un membre correspondant, M. Des Etangs, juge-de-peace à Bar-sur-Aube.

Ouvrages reçus depuis la dernière séance :

1<sup>o</sup> *Revue savoisiennne*, n<sup>o</sup> 1, 1877, contenant : *Flore de la dent de Lanfon* (fin), par M. Picard ; Sur le *Châtaignier*, par M. l'abbé Gex ;

2° *Bull. de la Soc. bot. de France*, 1876, n° 3; *Suite de la notice sur quelques espèces rares ou nouvelles de la Flore cryptogamique du centre de la France*, par M. Ripart : Description d'Algues nouvelles, *Spirogyra ternata*, *Zygnema biturigense*, *Edogonium calcareum*, *Chroolepus capitellatum*, et des espèces nouvelles de Champignons : *Cortinarius olidissimus*, *Pleospora Timbali*, *Sphaeria dichætospora*. — *Notice nécrologique sur M. Grenier*, par M. Poisson. — *Des phénomènes végétatifs qui précèdent ou accompagnent le dépérissement et la chute des feuilles*, par M. E. Mer. — De Candolle : *Sur la désignation de la direction des spires dans les plantes* (1). — M. Cornu : *Sur une culture du Melampyrum arvense à l'aide du blé*. — M. Gillot : *Sur quelques monstruosité du Tulipa Gesneriana*. — Ed. Prillieux : *Formation et développement de quelques galles*. — Rouy : *Quelques localités nouvelles de plantes rares*; les espèces suivantes sont indiquées dans des localités de Saône-et-Loire : *Barbarea intermedia* Bor., *Polygala comosa* Schf., *Acer monspessulanum* L., *Deschampsia Thuillieri* Gr. God. — *Sur le développement du fruit des Ascodesmis, g. des Ascomycètes*, par M. Van Tieghem;

3° *Supplément à la statistique botanique du Forez*, par M. Legrand; cette brochure renferme de nombreuses indications de localités nouvelles, dont un grand nombre sont dues à notre confrère, M. de Teissonnier; une étude sur les espèces critiques foréziennes du g. *Mentha*, d'après les déterminations de M. Malinvaud; la révision complète des Mousses, et enfin des notes sur les *Polygala*, la dispersion du *Meconopsis cambrica*, etc. (Rapporteur, M. Debat).

### Communications :

1° M. Saint-Lager donne lecture de la note suivante qui avait été envoyée, il y a déjà quelque temps, par M. Legrand.

#### NOTE SUR LES « GAGEA SAXATILIS ET BOHEMICA » par M. A. Legrand

Il arrive souvent que plus on approfondit l'histoire de certaines plantes, plus les difficultés en augmentent l'obscurité. C'est qu'en effet, les matériaux sont lents à amasser, et que peut-être aussi on s'ingénie à faire surgir les difficultés.

Les *Gagea saxatilis* et *bohemica* sont, dans le n° 2 de 1875 des *Annales de la Soc. bot. de Lyon*, l'objet de remarques intéressantes de la part de notre savant confrère M. St-Lager, qui exprima des réserves prudentes en réclamant de nouvelles observations sur la forme de l'ovaire. Il pense, jusqu'à la preuve contraire, que le *G. saxatilis* est une forme à fruit avorté du *G. bohemica*. Cette réflexion doit être rapprochée de ce fait

---

(1) Voyez *Ann. Soc. bot. de Lyon*, 4° année, 1875-1876, p. 174.

qu'avancent certains auteurs sur la précocité du *G. saxatilis*; cette précocité, si elle est réelle, pouvant bien être une des causes déterminantes de l'avortement; « *cæteris præcocius* », dit Koch (*Syn. Fl. Germ.*, p. 619).

En ce moment, la confusion est assez grande pour que certains botanistes aillent jusqu'à prétendre que le *G. bohémica* est étranger au sol français [MM. Bouvet (1) et Lamotte (2)], et à méconnaître les formes au point de créer un type nouveau, ou plutôt un nom nouveau (*G. Fourrœana* Cariot, *Étude des Fleurs*, 5<sup>e</sup> édition).

Rappelons que les Allemands ont, les premiers, distingué ces plantes, et que par conséquent, c'est chez eux qu'il faut en rechercher les types; c'est à leurs descriptions et à leurs avis qu'il convient de se référer.

En Allemagne, le *G. bohémica* n'était connu, du temps de Koch, que dans les provinces de l'Est: Bohême, Moravie, Silésie; l'autre, au contraire, était signalé à l'Ouest, en Suisse, etc.

En France, le docteur F. Schultz connaissait, dès 1833, le *Gagea saxatilis* des Deux-Sèvres, et l'avait constaté aussi dans les plantes de Corse de Soleirol; il avait, de plus, reconnu le *Gagea bohémica* de l'Anjou. En 1861, ce botaniste consciencieux et perspicace cultivait le *Gagea bohémica* d'Angers, le voyait fleurir et fructifier, et constatait, une fois de plus, son identité.

Quel savant peut être plus compétent que le docteur Schultz dans la détermination de ces espèces? Devant ses affirmations répétées, quelle peut être la valeur des doutes et des hypothèses émises récemment? Evidemment, ces hypothèses qui refusent l'habitat français au *G. bohémica* sont fort hasardées.

Ces plantes sont-elles] deux espèces distinctes ou les formes d'une même espèce? M. Cosson a déjà constaté que la forme parisienne est le *G. saxatilis*, mais pensant que cette forme doit être rattachée comme variation au *G. bohémica*, c'est sous ce dernier nom qu'il la donne dans la *Flore Parisienne* (2<sup>e</sup> édition, p. 648). En effet, les caractères distinctifs sont surtout tirés du fruit, et si l'on considère que le *G. saxatilis* avorte ordinaire-

(1) *Bull. de la Soc. des Sc. nat. d'Angers*, 1873 p. 125

(2) *Bull. de la Soc. bot. de France*, 1874, t. XXI, p. 125.

ment, on voit combien la détermination de ces formes peut offrir de difficultés.

Serons-nous donc réduits, en présence de *Gagea* simplement florifères, à nous refuser la satisfaction de leur donner un nom, puisque nous pouvons ignorer si leurs fruits seraient obcordés, où auraient la légère disgrâce d'une dépression, résultat plus ou moins douteux d'un défaut de conformation dû à une cause physiologique originelle ?

M. Boreau (1), dans son étude consciencieuse sur ces plantes, nous donne fort heureusement les moyens de les distinguer à l'aide des fleurs. Sans s'arrêter au caractère habituel, mais non constant (donné par Schultz) que présentent les feuilles radicales—qui seraient pubescentes chez le *bohemica*, glabres dans le *saxatilis*,— il rappelle un autre caractère tiré de la forme des lobes du périanthe et indiqué pour la première fois par Koch. La notice de M. Boreau étant peu connue, on me saura gré, je pense, d'en extraire ce qui suit :

« Enfin, un caractère plus facile à saisir dans l'herbier est la forme des lobes du périanthe oblongs, obovales, arrondis dans le *bohemica*, oblongs, lancéolés, seulement obtus dans le *saxatilis*. Mais je dois ajouter que, dans le *G. bohemica* d'Angers, on observe de nombreuses modifications dans la longueur et les contours des divisions du périanthe, et c'est ce qui m'avait empêché d'abord d'accorder une grande importance à ce caractère. Remarquons aussi que, d'après des exemplaires authentiques venant de Tausch, et d'autres envoyés par Rœmer, la plante de la Bohême offre des dimensions du double plus grandes que celle d'Angers. »

D'où il ressort que M. Boreau, comme M. Schultz, a été à même de comparer les types avec les formes de notre pays, et qu'il a conclu à l'identité.

Quant au caractère tiré des fleurs, il est assez établi pour permettre de distinguer ces formes. J'ai pu séparer de cette façon plus de 100 spécimens florifères de mon herbier.

Voici les localités à moi connues de ces deux *Gagea* :

*Gagea saxatilis* Koch. — Nemours, près Paris ; Thouars (Schultz, H. N. n° 361 bis) ; Angers, à la Baumette, Beaulieu,

---

(1) *Mémoires de la Soc. acad. de Maine-et-Loire*, t. XII, p. 53 (1862).

Chalonnès (Boreau !); Allier : Gannat (Lamotte!) — Valais : Sion (Chevalier); M<sup>e</sup> Tonnerre (Schultz, H. Norm. n° 361 *quat.*); Postdam (Schultz, H. N. n° 361 *ter*); Palatinat : Rockenhausen (Schultz, H. N. n° 361); Corse (Schultz).

*Gagea bohemica* Schult. — Thouars (Schultz), Ancenis; Angers (*forma pubescens*, Schultz, H. N. n° 360 *bis*); Angers, à Juigné-sur-Loire (Boreau!); à la Roche d'Erigné (Schultz, H. N. n° 360). — Autriche : Angern (de Pittoni!); Moravie : Znaim (de Niessl!), Namiest (*forma pubescens* Schultz, H. N. n° 360 *ter*).

M. Saint-Lager persiste dans l'opinion qu'il y a des intermédiaires reliant les *Gagea saxatilis* et *bohemica*. Boreau lui-même l'avait aussi reconnu puisque, dans le passage cité par M. Legrand, il dit « que les nombreuses modifications dans la longueur et les contours du périanthe l'avaient empêché d'accorder une grande importance à ce caractère. »

Cet aveu, dans la bouche d'un botaniste fort enclin à multiplier les espèces et d'ailleurs très-bon observateur, est précieux à recueillir.

M. Magnin a étudié dans l'herbier Grenier, actuellement placé dans les collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris, les nombreux échantillons se rapportant à ces deux espèces; il avoue, qu'après ce travail, il lui a été impossible de séparer nettement ces deux types; aussi se range-t-il à l'opinion exprimée par M. Saint-Lager, jusqu'à ce qu'on ait fait des expériences par la culture.

M. Magnin fait circuler des *Gagea saxatilis* et *bohemica* venant des principales localités connues en France : Angers, Gard, plateau central, Vienne, etc.

En ce qui concerne le *Gagea saxatilis* de Vienne (Isère), M. Boullu a fait l'observation qu'il était uniflore dans les années sèches, et portait de 5 à 6 fleurs quand l'hiver avait été neigeux.

2<sup>e</sup> M. Viviand-Morel présente une monstruosité survenue sur le *Valeriana dioica*, et donne lecture de la note suivante :

HYPERTROPHIE DES ORGANES CAULINAIRES CHEZ LES VÉGÉTAUX :—  
TORSION VÉSICULEUSE OBSERVÉE CHEZ LE « VALERIANA DIOICA »,  
par M. Viviand-Morel.

Les monstruosité le plus souvent observées chez les plantes sont certainement celles qui déforment leurs organes axiles.

Pour la plupart, elles sont le résultat de causes probablement variables, et ont été classées par Moquin-Tandon dans ses *Eléments de Tératologie végétale*, sous le nom d'Hypertrophie, qu'il définit ainsi : Etat d'un organe ou d'une partie organique qui, dans son évolution, aura marché au-delà du terme de grandeur réclamé par son état normal.

On comprend qu'une définition aussi élastique et aussi large doit permettre de ranger dans cette classe une foule de monstruosité très-différentes.

L'exemple que je vous montre appartient à ce groupe de déformation des tiges que l'on a nommé *Torsion*. Je vais la décrire sous le nom de *Torsion vésiculeuse*.

Le *Valeriana dioica* a une tige cylindrique, fistuleuse, qui n'a jamais un diamètre de plus de 7 à 8 millimètres, dans l'état habituel, haute de 30 à 50 centimètres, des feuilles pinnatiparites opposées ou verticillées par trois, l'inflorescence en corymbes.

Dans le monstre que j'ai trouvé, la tige ne mesure que dix centimètres de hauteur ; au lieu d'être cylindrique, elle affecte une forme qui pourrait être appelée bi-conique, c'est-à-dire qu'elle pourrait être représentée par deux cônes réunis par leur partie la plus large. Les stries longitudinales de la tige normale sont ici disposées en spirale oblique. Le plus grand diamètre de cette tige mesure 3 centimètres. C'est donc en réalité une tige très-courte et très-large, fistuleuse, renflée, fusiforme.

Les feuilles n'ont pas sensiblement changé de forme ; le lobe terminal paraît cependant plus fort que celui des feuilles de la plante normale. Mais où il y a un changement considérable, c'est dans la position qu'elles occupent sur la tige. Au lieu d'être opposées ou verticillées, elles sont toutes refoulées sur le côté, et forment une série linéaire verticale. Les méritales qui sont très-grands habituellement, sont ici absolument nuls ; les inflorescences qui sont plus raccourcies, sont placées, comme les feuilles, sur le côté de la tige.

Cette anomalie, si singulière, a déjà été observée du reste : M. le professeur Moretti en communiqua une à peu près pareille à Moquin-Tandon ; elle s'était développée dans le Jardin-des-Plantes de Pavie, et elle fut dessinée par Viviani.

Gilibert en a signalée une, sinon semblable, du moins ap

partenant à la même classe; c'était une Valériane monstrueuse, à tige courte, concave, obliquement striée.

L'Herbier Poiret renferme aussi une Valériane officinale dont la tige est courte, dilatée, presque globuleuse.

On voit donc, par ces citations, que les Valérianes, sous différentes influences, sont susceptibles de se déformer d'une manière bizarre. Maintenant quelles sont ces influences? Je n'ose pas m'aventurer dans des conjectures; j'essayerai de produire artificiellement quelque chose de semblable, et si j'arrive à quelques résultats, je vous les soumettrai.

La plante que je vous présente a été récoltée en 1876, à Des-sines (Isère), pendant une de mes excursions dans cette localité.

3° M. CUSIN annonce que le Frère Pacôme a trouvé dans la Drôme le *Crataegus oxyacantha* à fruits rouges orangés.

M. Boullu se rappelle, à ce propos, que Chabert avait trouvé déjà dans les haies, près de Tassin, un *Crataegus* à fruits jaunes.

M. Therry dit en avoir observé de semblables entre St-Jean-de-Bournay et Beaurepaire (Isère).

4° M. MAGNIN vient de lire dans le *Bulletin des travaux de la Société de pharmacie de Bordeaux* (16<sup>e</sup> année, déc. 1876, p. 363), une note de M. O. Debeaux, intitulée : *Observations sur deux espèces du g. Erica nouvelles pour la Flore des Pyrénées-Orientales*, et sur laquelle il se permet d'appeler l'attention de la Société.

Le point important de ce travail c'est que, d'après M. Debeaux, la Bruyère signalée sous le nom d'*Erica vagans* L., dans plusieurs localités de la France, serait l'*Erica decipiens* de Saint-Amans; la confusion proviendrait d'une phrase de Linné dans le *Mantissa* où il cite l'*E. vagans* à Toulouse. Or, l'*E. vagans* est une plante orientale (voyez Gr. et God. *Fl. Fr.* t. II, p. 420 : note de M. Reuter); c'est l'*E. manipuliiflora* de Salisbury. L'*Erica decipiens* Saint-Amans est spécial au sud-ouest de l'Europe; on le trouve en Angleterre, dans l'ouest de la France : Paris, Angers, Bordeaux, Agen, Auch, Toulouse, etc., au pied des Pyrénées, depuis Amélie jusqu'à Bayonne; enfin, en Espagne et en Portugal. L'*E. decipiens* a été trouvée pour la première fois par M. O. Debeaux à Amélie-les-Bains, sur les micaschistes, à 260 - 350<sup>m</sup> d'altitude. M. Debeaux a de plus

trouvé l'*E. multiflora* L. dans l'Aude, entre la Leucate et la Nouvelle.

M. Boullu dit que l'*Erica vagans* existe sur près d'un kilomètre carré, dans le Dauphiné, près de Roybons, où il l'a signalé depuis longtemps ; peut-être est-ce aussi l'*E. decipiens*? M. Boullu se promet de le vérifier.

5° M. GUICHARD donne lecture de son Rapport sur l'Herborisation faite à Couzon par la Société botanique de France, lors de la session extraordinaire de Lyon (1).

La séance est levée.

---

### SÉANCE DU 25 JANVIER 1877

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est adoptée, il est procédé au dépouillement de la correspondance qui se compose :

1° D'une lettre de M. X. Gillot, accompagnant l'envoi de deux communications ;

2° D'une lettre de M. Chaboisseau, informant le secrétaire-général que la Corse (partie nord) a été choisie pour siège de la session extraordinaire de la Société botanique de France, en 1877 ;

3° D'une lettre de M. P. Billiet, membre de la Société botanique de France, à La Palisse (Allier), demandant à faire partie de la Société botanique de Lyon, à titre de membre correspondant ;

4° *Bull. de la Soc. d'Et. des sc. nat. de Nîmes*, 4<sup>e</sup> année, n° 4.

M. SOCQUET, professeur à l'École de médecine, présenté à la dernière séance, est admis comme membre de la Société.

M. le président annonce une nouvelle perte que la Société vient de faire dans la personne de M<sup>me</sup> Allard, membre titulaire ; la Société s'associe à la vive douleur de notre confrère, M. Allard.

---

(1) *Bull. Soc. bot. de France*, t. XXIII, 1876, session extraord., p. LXXXIX.